



Les conséquences économiques du mouvement des gilets jaunes apparaissent désormais dans les chiffres

La Banque de France publie ce jour son étude sur les défaillances d'entreprises.

En comparant les mois de janvier 2018 et janvier 2019, on observe une augmentation globale de 8,3% des défaillances. Les secteurs les plus directement impactés par les mouvements sociaux paient le plus lourd tribut. Ainsi dans le secteur du commerce la hausse est de +8,8% tandis qu'elle atteint même +15,1% dans le secteur de l'hébergement et de la restauration.

« Les chiffres confirment malheureusement les craintes de la CPME, confirme le président, Jean VIENT ; nous ne cessons depuis des mois d'alerter sur les conséquences économiques des manifestations, pillages et blocages. Comme on pouvait le craindre, les commerçants, hôteliers et restaurateurs en sont les principales victimes ».

Sur un an, l'étude Banque de France fait apparaître une augmentation (+0,8%) du nombre de défaillances, à fin février 2019. La lente dégradation de la situation observée depuis l'été 2018 se poursuit donc.

Si les défaillances d'entreprises employant entre 10 et 49 salariés augmentent de + 4,8% celles employant entre 50 et 249 salariés bondissent de +14,1% sur un an.

« Cette inquiétante tendance, souligne Jean VIENT, démontre bien les difficultés réelles auxquelles sont confrontées nos T-PME. Il est urgent de prendre enfin les mesures qui s'imposent, réclame-t-il, pour alléger les normes et contraintes et diminuer le poids des charges et prélèvements obligatoires qui étouffent les plus petites entreprises ».